

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AXIOM EMERGING MARKETS CORPORATE BONDS
un compartiment d'AXIOM LUX
RC EUR(v) - LU2821740573

Nom de l'initiateur du produit	Axiom Alternative Investments (LEI : 969500QVL977C8L8Q834), société du groupe Axiom Alternative Investments.
Site web de l'initiateur	www.axiom-ai.com
Contact	Appelez le : (+33) 01 44 69 43 90 pour de plus amples informations.
Autorité compétente	L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Axiom Alternative Investments en ce qui concerne ce document d'informations clés. Ce produit est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Axiom Alternative Investments est agréée en France sous le numéro GP-060000039 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés	15 décembre 2025

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type :
Ce produit est un compartiment d'AXIOM LUX, un fonds à compartiments multiples à capital variable constitué sous la forme d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois, conforme à la Directive 2009/65/CE sur les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM).

Durée :
Le produit n'a pas de date d'échéance. L'initiateur du produit n'a pas le droit de résilier unilatéralement le produit. Le produit peut cependant être résilié automatiquement dans les circonstances mentionnées au sein de la section 12.7 du prospectus, après décision du conseil d'administration d'AXIOM LUX de liquider le produit.

Objectifs :
L'objectif d'investissement du produit est de réaliser, sur un horizon de 5 ans minimum, une performance brute annuelle (avant frais de gestion) supérieure à €str + 500 points de base.

Afin de générer un rendement conforme à cet objectif d'investissement, l'objectif principal du produit est de réaliser une croissance à moyen terme de ses actifs.

Pour atteindre son objectif d'investissement, la société de gestion gère activement un portefeuille discrétionnaire composé principalement d'obligations émises par des entités exposées aux marchés émergents (c'est-à-dire des gouvernements, des organismes supranationaux ou sous-souverains, des entreprises publiques ou privées ayant leur siège dans un "pays à risque" ou défini en tant que tel par Bloomberg et situé dans l'une des régions suivantes: Amérique latine et Caraïbes, Europe centrale et orientale, Afrique et Asie) et libellées principalement en dollar américain, en euro et en livre sterling (avec la possibilité d'inclure d'autres instruments financiers dans les limites mentionnées ci-dessous). L'exposition cumulée maximale aux entités définies dans Bloomberg comme étant exposées à un même "pays à risque" et l'exposition maximale à un secteur donné définie selon la classification sectorielle de niveau 2 de Bloomberg, sont limitées à 30% de l'actif net du produit. La société de gestion, pour gérer activement son portefeuille, suit une approche interne en 3 étapes :

- 1. l'analyse fondamentale des titres** par une sélection de ces derniers qui repose en partie sur une approche qui tient compte des conditions économiques et politiques prévalant aux niveaux international et national et de l'analyse crédit fondamentale de l'équipe d'investissement qui s'appuie sur divers facteurs (l'analyse de la génération de flux de trésorerie de l'entreprise, l'estimation de la valeur à long terme des actifs, la politique financière, l'étude critique de la politique de gestion de la liquidité, la positionnement concurrentiel des entreprises, les garanties, le rang des obligations et les juridictions applicables à l'émetteur et à l'obligation);
- 2. la construction du portefeuille** qui est indépendante de tout indicateur ou indice de référence et qui repose sur les choix effectués en matière d'allocation des risques et d'émetteurs à l'issue de l'analyse mentionnée ci-dessus, tout en s'assurant d'une diversification et d'une liquidité adéquate des actifs du produit; et
- 3. le suivi du portefeuille** notamment à travers le suivi des différentes positions du produit sélectionnées au travers des étapes 1 et 2 et du suivi régulier du profil de crédit des émetteurs des obligations en portefeuille, ainsi que leur valorisation.

Le produit pourra notamment investir dans les actifs suivants:

- titres de créance et instruments du marché monétaire, du secteur public ou privé qui seront sélectionnés parmi toutes les catégories de notation (y compris les obligations spéculatives à haut rendement), et principalement de titres de créance à haut rendement d'entreprise, en privilégiant les obligations à haut rendement : jusqu'à 105% de l'actif net du produit;
- instruments intégrant des dérivés : jusqu'à 105% de l'actif net du produit, dans les sous-limites et conditions prévues par le prospectus.
- instruments dérivés : jusqu'à 100% de l'actif net du produit, à des fins d'exposition ou de couverture contre divers risques décrits dans le prospectus ou d'ajustement du portefeuille en cas de mouvements importants de souscriptions/rachats;
- titres en détresse : jusqu'à 10% de l'actif net du produit;
- actions : jusqu'à 10% de l'actif net du produit; et
- actions et parts d'autres OPCVM et OPC luxembourgeois ou étrangers (y compris ceux gérés par la société de gestion ou une société liée) dans les conditions mentionnées dans le prospectus : jusqu'à 10% de l'actif net du produit.

Le produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'Article 8 du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous « Autres informations pertinentes ».

Le produit est géré activement et se réfère à l'indice de référence €STR + 500pb, à des fins de mesure comparative de la performance et pour le calcul des commissions de performance. Cet indice de référence n'est pas un indice intégrant des considérations environnementales et sociales. La stratégie d'investissement du produit ne dépend pas de l'indice de référence ; la société de gestion ayant toute latitude sur la composition du portefeuille du produit. Par conséquent les positions du portefeuille du produit peuvent différer sensiblement de la composition de l'indice de référence. Les écarts par rapport à l'indice de référence peuvent être complets ou significatifs.

Affectation des revenus : Il s'agit d'une action de capitalisation.

Remboursement des actions : sur demande, chaque jour ouvré. Le traitement des ordres est le suivant :

Reception quotidienne des ordres et centralisation avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Execution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des souscriptions	Règlement des rachats
J Ouvré(*)	Jour d'établissement de la valeur liquidative (J)	J+1 (Jour Ouvré)	J+3 (Jours Ouvrés)	J+3 (Jours Ouvrés)

(*) tel que défini dans le prospectus de produit.

Investisseurs de détail visés :

Cette catégorie d'actions s'adresse à tous les investisseurs. Ce produit s'adresse à des investisseurs qui recherchent un rendement supérieur à la performance de l'indice de référence, tout en étant conscients des risques inhérents à l'investissement dans des obligations à haut rendement d'entités exposées aux marchés émergents. Ce produit est exclusivement destiné à des investisseurs disposant d'une connaissance de base sur ce type d'investissement, des investisseurs avertis ou à des investisseurs expérimentés et comprenant les risques encourus (y compris le risque de perdre tout ou partie du capital investi).

Pour ce produit, la durée de placement recommandée est d'au moins 5 ans. Le montant jugé raisonnable pour investir dans le produit dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Tout calcul de ce montant doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses projets financiers et de son niveau d'aversion au risque.

Montant minimum de souscription initiale : Néant

Informations pratiques :

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Informations additionnelles : Le prospectus et les documents périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM. L'actif et le passif des différents compartiments de l'OPCVM sont ségrégués. L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre les actions d'un autre compartiment conformément aux modalités décrites dans le prospectus.

De plus amples informations sur le produit, le dernier prospectus et les derniers documents périodiques réglementaires sont disponibles en anglais, gratuitement sur demande écrite auprès d'Axiom Alternative Investments, 5 rue du Colisée, 75008 Paris, France ou à l'adresse électronique suivante : contact@axiom-ai.com.

D'autres informations pratiques, y compris l'endroit où trouver les derniers cours des actions et des informations sur les autres catégories d'actions commercialisées dans votre pays et l'endroit où obtenir des informations sur les autres catégories d'actions de l'OPCVM, sont disponibles selon les mêmes modalités.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible → Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux performances futures du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque ne comprend pas les risques suivants : taux d'intérêt ; instruments dérivés à des fins de couverture ; lié aux obligations à « haut rendement » ; lié aux marchés émergents ; liquidité.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez-vous rapporter au prospectus du produit.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Exemple d'investissement : 10 000 EUR

Période de détention recommandée : 5 ans

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement	
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	7 670 EUR -23,3%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 240 EUR -17,6%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 560 EUR -4,4%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	10 830 EUR 8,3%
		7 160 EUR -6,5% 8 470 EUR -3,3% 9 250 EUR -1,6% 9 980 EUR 0,0%

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période suivante : 03/2017 - 03/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période suivante : 10/2016 - 10/2021.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période suivante : 09/2015 - 09/2020.

QUE SE PASSE-T-IL SI AXIOM ALTERNATIVE INVESTMENTS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Pour votre protection, les actifs du produit sont détenus auprès d'une entité distincte, le dépositaire, de sorte que la capacité de paiement du produit ne serait pas affectée par l'insolvabilité d'Axiom Alternative Investments. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Il n'y a pas de système de compensation ou de garantie en place, qui puisse compenser en totalité ou en partie cette perte.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;
- 10 000 EUR par an sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	576 EUR	1280 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	5,8%	2,7%

(*)Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,15% avant déduction des coûts et de -1,55% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts de sortie	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	200 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,40% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	140 EUR
Coûts de transaction	0,17% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	17 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intérêsement)	0,19% Description : 20% (toutes taxes comprises) maximum lorsque le produit surperforme l'indice de référence. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.	19 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

La période de détention recommandée a été déterminée en fonction de la classe d'actif, de la stratégie d'investissement et du profil de risque du produit pour lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant les pertes. Vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités, chaque jour ouvré pendant cette période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. De plus amples informations sur les modalités de rachat sont disponibles dans le prospectus. Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Pour plus de détails sur l'impact d'un rachat avant la période de détention recommandée et sur les coûts de sortie, veuillez consulter la section ci-dessus « Que va me coûter cet investissement? ».

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour formuler une réclamation concernant ce produit, vous pouvez contacter le service de Conformité d'Axiom Alternative Investments par e-mail à contact@axiom-ai.com ou par courrier 5 rue du Colisée, 75008 Paris, France. Vous devez clairement indiquer vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer la réclamation. Axiom Alternative Investments accusera réception de la réclamation dans les dix (10) jours ouvrables suivant la date à laquelle elle a été reçue, sauf si une réponse a été envoyée au client entre-temps. Sauf dans des circonstances exceptionnelles dûment justifiées, une réponse sera envoyée au client dans les deux (2) mois suivant la réception de la réclamation.

En France, après épuisement des recours amiables internes, vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF par courrier (17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02, France) ou formulaire électronique à www.amf-france.org/fr/le-mEDIATEUR.

Au Luxembourg, en cas de désaccord ou en cas d'absence d'accusé de réception / d'absence de réponse dans le délai d'un (1) mois à partir de l'envoi de la réclamation, vous pouvez prendre contact avec l'autorité compétente par courrier postal ou par courrier électronique : reclamations@cssf.lu. Le formulaire de demande de résolution auprès de la CSSF ainsi que les textes adéquats en la matière sont disponibles sur le site de la CSSF : www.cssf.lu.

Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet www.axiom-ai.com/informations-reglementaires.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

De plus amples informations sur ce produit sont disponible sur le site internet : www.axiom-ai.com.

Les scénarios de performances précédents mis à jour tous les mois et les performances passées du produit au cours des dernières années sont disponibles à l'adresse suivante : www.axiom-ai.com/nos-fonds. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Elles peuvent toutefois vous aider à évaluer comment le produit a été géré dans le passé.

Les détails de la politique de rémunération mise à jour de la société de gestion, y compris, mais sans s'y limiter, une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, y compris la composition du comité de rémunération (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse suivante : www.axiom-ai.com/informations-reglementaires. Un exemplaire papier de cette politique pourra être mis à disposition gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Un mécanisme de plafonnement des rachats ("Gates") peut être mis en œuvre par la société de gestion dont les modalités sont précisées dans le prospectus du produit.

En tant que produit relevant de l'article 8 du Règlement SFDR, le produit adopte des restrictions contraignantes (une note ESG du produit supérieure à celle de son univers et le respect d'un minimum de couverture en fonction de la classe d'actif) et utilise différents outils pour la prise en compte des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG). De plus amples informations sur l'intégration de l'approche extra-financière, sont disponibles dans le prospectus, au sein de l'annexe SFDR précontractuelle et/ou périodique du produit et sur le site internet de la société de gestion : www.axiom-ai.com/investissement-responsable.